

BULLETIN
JANVIER 2022

MITTERSHEIM

Sommaire

Le Mot du Maire 3
Mi & Mi 4
Flash Info 5
Village 7
Délibérations 7
Budget 10
Décorations & Fleurissement 11
Ecoles 12
Cimetière 13
Association des Donneurs de Sang 14
Mitt'Him 15
Anniversaires 16
Etat Civil 18
Arrivée et Départs 19
Evénements 2021 20
Port 26
Moselle Sud - Biosphère 28
Mittersheim, Terre d'Oh ! 28
Zone de Loisirs 30
Union Sportive Mittersheim 34
Yachting Club de Nancy 35
Animations 37
Un peu d'histoire 38
ComCom de Sarrebourg Moselle Sud 40
Pôle Déchets 41
Journée Défense et Citoyenneté 42
Numéros & Horaires 44

Crédit photos : Thierry Dalanji ; Républicain Lorrain ; Animateurs ; Conseil Municipal

Le mot du Maire

Restons positifs

L'année 2022 a commencé et ressemble néanmoins déjà à 2021, **mais restons positifs**.

Même le mot « positif » a pris un tout autre sens du fait de cette pandémie. A l'heure actuelle, il a plutôt une connotation négative : avec les tests PCR, quand on est positif notre santé est en péril. **Mais restons positifs.**

Notre commune a encore souffert financièrement de cette crise sanitaire, surtout le Centre Nature et Sport, qui n'a pu accueillir de séjours scolaires. Malgré les promesses faites par le Président de la République, nous n'avons eu aucune aide financière de l'Etat. **Mais restons positifs.**

D'autre part, nous faisons tout pour que la scolarité de nos enfants s'effectue dans les meilleures conditions possibles, mais l'Etat s'obstine à vouloir fermer les classes en ruralité. **Mais restons positifs**.

Nous avions, et avons toujours, plein de projets pour notre belle commune, et ce malgré les pertes financières et le manque d'appui des services publics qui nous contraignent à restreindre nos ambitions. **Mais restons positifs.**

La résurgence de la solidarité, de la bienveillance, aurait pu être l'unique chose positive apportée par cette pandémie, mais il me semble que l'individualisme et l'impatience restent prééminents. **Mais restons positifs**.

Je vous présente tous mes vœux de bonheur, santé et réussite pour 2022. Je nous souhaite à tous de retrouver un peu de tolérance, de générosité, envers nos concitoyens. Si ce vœu s'exauce, il ne pourra être que bénéfique pour tout le monde.

En tous les cas, le Conseil et moi-même **restons positifs** pour le futur, dans le bon sens du terme.

Votre maire.

Jean Luc HUBER



Bonjour à toutes et tous,

Vous nous avez manqué à Mi et moi durant cette année. Nous sommes heureux de vous retrouver dans cette nouvelle édition du bulletin communal de notre village. Après vous avoir narré notre histoire dans la précédente édition, Mi et moi-même allons vous présenter Mittersheim avec une certaine approche chiffrée.

Notre village est situé au cœur du Parc Naturel Régional de Lorraine, du Parc Natura 2000 et depuis le mois de septembre 2021, son territoire fait partie de la Réserve Biosphère UNESCO comme vous le découvrirez dans les prochaines pages.

Le tourisme fait partie intégrante de notre économie grâce au canal des Houillères de la Sarre qui traverse notre village, ainsi que par notre étang « Le Lac Vert » d'une superficie de 225 ha et d'une capacité de 6 millions de mètres cubes qui nous permet de pratiquer une multitude d'activités nautiques.

Nous avons réceptionné avec Mi un document synthétique de notre commune. Il nous informe qu'au 1e janvier 2021, nous sommes 600 habitants dans notre commune avec 20 % de moins de 20ans et 26 % de plus de 65ans. Mittersheim possède 853 logements. C'est bien plus qu'en 1968 où elle n'en possédait que 236. A titre indicatif, la part des propriétaires représente 81 %. L'occupation des sols sur notre commune est répartie de la sorte pour 2018 :
- 143 ha de territoires artificialisés
- 631 ha de territoires agricoles
- 847 ha de forêts et milieux semi-naturels
- 184 ha de zones humides et de surfaces en eaux



L'environnement est une chose importante pour Mi et moi, comme pour chacun d'entre nous.
Nos quantité de déchets, nos émissions de CO2, notre consommation en énergie, en eau, sont des indicateurs qui nous interpellent de plus en plus. Dans cette synthèse, on nous informe qu'un mittersheimois consomme en moyenne 6,1 Mégawatt/Heure et émet 7,6 tonnes de CO2 par an, ce qui nous situe dans la moyenne au niveau du département en terme de consommation électrique et parmi les français qui émettent le moins de CO2.

Durant notre vie, nous avons vu de grandes évolutions dans notre quotidien, comme la machine à laver le linge, le lave-vaisselle, la télévision, les téléphones... mais aussi des évolutions concernant la construction des logements avec l'arrivée du chauffage central, la performance des isolants permettant un confort très appréciable.
Dans cet objectif commun de réduire notre consommation énergétique et améliorer le confort de nos habitations, vous trouver dans les pages réservées à la Communauté de Commune, le contact d'un nouveau service dédié à l'amélioration énergétique.

De plus, nous vous avons préparé un article historique d'un bien aujourd'hui en restauration qui est au centre de notre village et l'œuvre de nos ancêtres artisans.

Mi et moi-même, accompagnés de toute l'équipe municipale, vous souhaitons une bonne lecture et nous vous rappelons que nous restons à votre écoute en mairie.

Flash Info





SIMPLE ET GRATUIT

Testez-le vous même

Pas besoin de créer un compte !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play.

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

SINON, FLASHEZ-NOUS !

Et depuis un ordinateur, c'est facile :

https://app.panneaupocket.com/



<u>Déménagement / Emménagement</u>

en Moselle, vous êtes dans l'obligation de faire une déclaration en mairie lorsque vous changez d'adresse.



<u>Incivilités</u>

Chewing Gum, crachat, crotte de chien… Merci de garder nos rues propres.





PRÉFET DE LA MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité

communiqué de presse :



Comment réduire les risques d'intoxication au monoxyde de carbone ?

Chaque année, le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité par intoxication en France. Le monoxyde de carbone est un gaz toxique indétectable, puisqu'il est invisible, inodore et non irrita nt. Il peut être très dangereux, et une intoxication importante peut induire un coma ou un décès.

Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, butane, propane, essence, pétrole, etc) destinés à produire de la chaleur ou de la lumière peuvent produire du monoxyde de carbone.

En cette période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone sont donc plus importants que le reste de l'année. Il est donc primordial d'adopter les bons gestes afin d'éviter ce risque qui peut concerner tout le monde.

Pour réduire les risques d'intoxication, il faut adopter les bons gestes :

- faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié avant chaque hiver ;
- aérer son logement au moins 10 minutes par jour ;
- maintenir les systèmes de ventilation en bon état et ne pas obstruer les entrées et sorties d'air ;
- ne pas faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;
- ne pas utiliser pour le chauffage des appareils non destinés à cet usage (cuisines, barbecue, etc.).

Que faire en cas d'intoxication ?

Les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone peuvent être les suivants : maux de tête, fatigue, nausées. En cas d'intoxication ou de suspicion d'intoxication, il faut agir rapidement en :

- aérant les pièces ;
- arrêtant les appareils à combustion évacuant les lieux ;
- appelant les secours (15, 18, 112, ou 114 pour les personnes malentendantes).

Soyez vigilants à la sécurité de vos domiciles et n'hésitez pas à composer le 17 ou appeler la brigade de DIEUZE au 03.87.86.05.78 si vous constatez la présence d'un véhicule ou une personne suspecte.





VILLAGE

Délibérations de 2021

Séance du 10 Mars 2021

Sous la présidence de M. HUBER Jean Luc, Maire

Etaient présents : Mmes LUTZ M., KREMEUR V., KALK M., SOMMER S., WENZEL A. et Mrs KILLIAN T. et HERMANN B.

Etaient absents- excusés : Mme BERG C. (procuration à Mme KERMEUR), GIESSINGER MULLER D. (procuration à M. HUBER) et M. DALANJI T. (procuration à Mme KERMEUR).

Dcm 2021-03-001 - Objet : Comptes de gestion 2020.
Dcm 2021-03-002 - Objet : Comptes administratifs 2020.
Dcm 2021-03-003 - Objet : Affectation du résultat 2020.
Dcm 2021-03-004 - Objet : Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2021.
Dcm 2021-03-005 - Objet : Budgets primitifs 2021.
Dcm 2021-03-006 - Objet : Suppression poste à 25h par la création d'un poste à 20h.
Dcm 2021-03-007 - Objet : Délibération d'adhésion au conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Moselle.
Dcm 2021-03-008 - Objet : Défense extérieure contre l'incendie (DECI). Contrôle des poteaux et bouches d'incendie.
Dcm 2021-03-009 - Objet : Matec - Convention prestation assistance technique à maître d'ouvrage.
Dcm 2021-03-010 - Objet : Organisation du temps scolaire.
Dcm 2021-03-011 - Objet : Mise à jour des tarifs.
Dcm 2021-03-012 - Objet : Validation des documents contractuels.
Dcm 2021-03-013 - Objet : Achats de terrain.
Dcm 2021-03-014 - Objet : Heures supplémentaires et heures complémentaires.
Dcm 2021-03-015 - Objet : Demande de subvention « FIPD* ».

*Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

Séance du 21 avril 2021

Sous la présidence de M. HUBER Jean Luc, Maire

Etaient présents : Mmes LUTZ M., BERG C., KREMEUR V., KALK M., WENZEL A, GIESSINGER MULLER D. et Mrs KILLIAN T., HUBER S., AUBERT R., HERMANN B., DALANJI T.

Etait absente, excusée : SOMMER S.

Dcm 2021-04-001 - Objet : Définition des offres de services sur le camping.
Dcm 2021-04-002 - Objet : Attribution du marché « peinture » de l'église.
Dcm 2021-04-003 - Objet : Tarifs, caution et convention pour le snack, glacier et food truck*.
Dcm 2021-04-004 - Objet : Tarifs mobil home communal et caution.
Dcm 2021-04-005 - Objet : Convention système de distribution d'alimentation.
Dcm 2021-04-006 - Objet : Décisions modificatives.
Dcm 2021-04-007 - Objet : Etat des fiscalités directes locales 2021.
Dcm 2021-04-008 - Objet : Groupement de commande assurance.
Dcm 2021-04-009 - Objet : Délibération relative à la prestation de calcul des allocations de retour à l'emploi proposée par le centre de gestion de Moselle.
Dcm 2021-04-010 - Objet : Subvention exceptionnelle.
Dcm 2021-04-011 - Objet : Régularisation location terrain camping.
Dcm 2021-04-012 - Objet : Régularisation local « ancien Dominium ».

** camion-restaurant*



Séance du 21 septembre 2021

Sous la présidence de M. HUBER Jean Luc, Maire

Etaient présents : Mmes LUTZ M., BERG C., KREMEUR V., KALK M., SOMMER S., WENZEL A., Mme GIESSINGER MULLER D. et Mrs KILLIAN T., HERMANN B., DALANJI T.,

Dcm 2020-06-001 - Objet : Location de terrains privés - complexe touristique.
Dcm 2020-06-002 - Objet : Association Foncière - cession chemin communal.
Dcm 2021-09-003 - Objet : Budgets primitifs 2020.
Dcm 2020-06-004 - Objet : Matériel de lutte contre la Cyanobactérie.
Dcm 2020-06-004 - Objet : Procédure d'incorporation de parcelles présumées sans maître sur le territoire de la Commune de Mittersheim.
Dcm 2021-09-005 - Objet : Rétrocession des parcelles présumées sans maitre sur le territoire de la Commune de Mittersheim au Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine.
Dcm 2020-06-006 - Objet : Rétrocession des parcelles présumées sans maitre sur le territoire de la Commune de Mittersheim à la Communauté des Communes Sarrebourg Moselle Sud.
Dcm 2020-06-007 - Objet : Décisions Modificatives - budget camping.
Dcm 2020-06-008 - Objet : Nouvelle dénomination de rue.
Dcm 2020-06-009 - Objet : Motion de la Fédération nationale des Communes forestières.
Dcm 2020-06-010 - Objet : Modification du Règlement du service Périscolaire.
Dcm 2020-06-011 - Objet : instauration d'un taux supérieur à 10% (dans la limite de 20%) par secteurs de la taxe d'aménagement sur la commune.
Dcm 2020-06-012 - Objet : Subvention aux associations.
Dcm 2020-06-013 - Objet : Abonnement panneau pocket.
Dcm 2020-06-014 - Objet : Prestation de service - animation voile.

Séance du 30 novembre 2021

Sous la présidence de M. HUBER Jean Luc, Maire

Etaient présents : Mmes LUTZ M., BERG C., KREMEUR V., KALK M., SOMMER S., WENZEL A. GIESSINGER MULLER D et Mrs KILLIAN T., HERMANN B., DALANJI T.

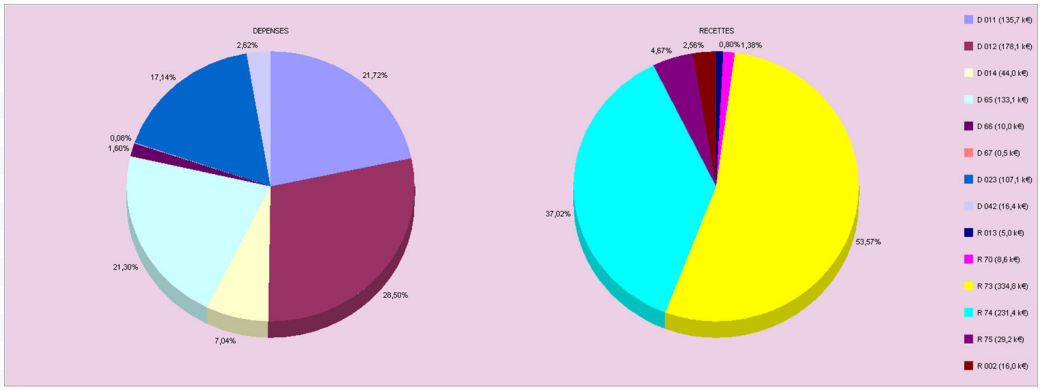
Dcm : 2021-11-001 - Objet : Fermeture du budget lotissement.
Dcm : 2021-11-002 - Objet : Décision modificatives.
Dcm : 2021-11-003 - Objet : Programme Local de l'Habitat.
Dcm : 2021-11-004 - Objet : Subventions aux associations et aux budgets annexes.
Dcm : 2021-11-005 - Objet : Convention avec MATEC pour l'entretien des ouvrages d'art.
Dcm : 2021-11-006 - Objet : Achat de terrain pour transformateur au camping .
Dcm : 2021-11-007 - Objet : Convention Leclerc – sponsors publicitaire.
Dcm : 2021-11-008 - Objet : Avenant n° 1 vmc plomberie sanitaire – Marché aménagement de la zone de loisirs.

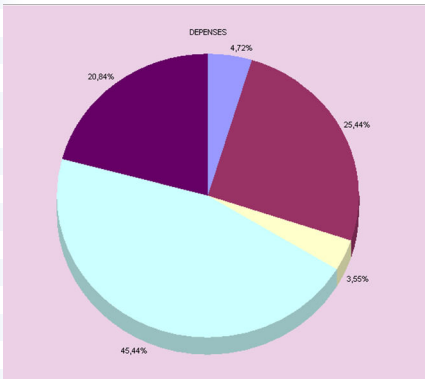
Budget

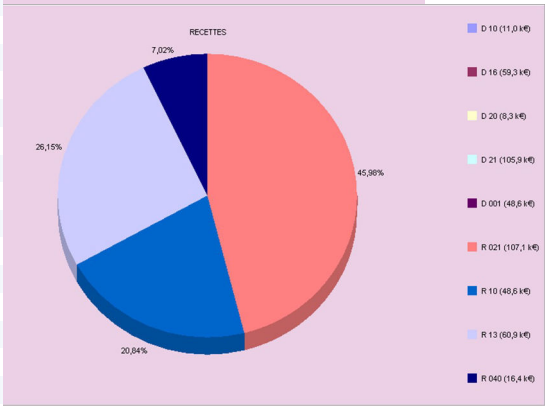
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	**Désignation**	**Montant**
011	Charges à caractère général	135 700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	178 092,84
014	Atténuations de produits	43 997,00
65	Autres charges de gestion courante	133 116,00
66	Charges financières	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00
023	Virement à la section d'investissement	107 135,28
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 365,77
	TOTAL DEPENSES	**624 906,89**

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	**Désignation**	**Montant**
013	Atténuations de charges	5 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	8 600,00
73	Impôts et taxes	334 767,86
74	Dotations, subventions et participations	231 361,00
75	Autres produits de gestion courante	29 162,91
002	Excédent de fonctionnement reporté	16 015,12
	TOTAL RECETTES	**624 906,89**









Dépenses d'investissement		
Chapitre	**Désignation**	**Montant**
10	Dotations, fonds divers et reserves	11 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	59 285,00
20	Immobilisations incorporelles	8 277,86
21	Immobilisations corporelles	105 876,19
001	Déficit d'investissement reporté	48 561,96
	TOTAL DEPENSES	**233 001,01**

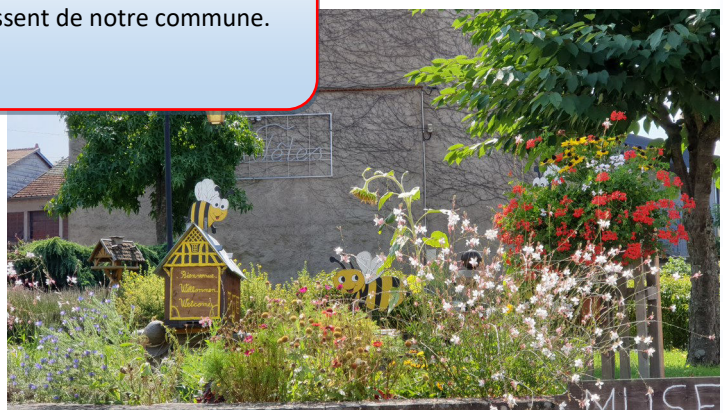
Recettes d'investissement		
Chapitre	**Désignation**	**Montant**
021	Virement de la section de fonctionnement	107 135,28
10	Dotations, fonds divers et reserves	48 561,96
13	Subventions d'investissement reçues	60 938,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 365,77
	TOTAL RECETTES	**233 001,01**

Décorations et fleurissement

A chaque année son fleurissement et ses décorations.

Encore merci à tous ceux qui participent à l'embellissent de notre commune.











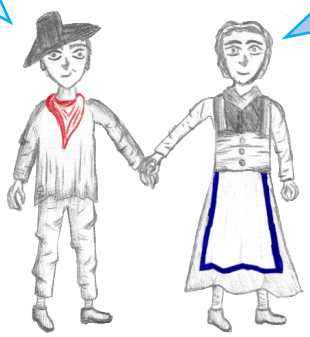




Nous sommes déguisés en lapins.



Devinez qui est qui.







Ecoles





Ce serait rigolo de revoir d'anciennes photos de classe. Qu'en penses-tu Mi, dans le prochain bulletin et sur le site internet de la commune ?





Oui Mi, si des habitants ont quelques trésors cachés à nous montrer, on pourrait les partager.

Visite de Saint Nicolas





Dans l'objectif de respecter le cadre réglementaire, nous nous devions de mettre à jour la gestion de notre cimetière.



Dans un premier temps, nous avons rédigé un règlement, que vous pouvez consulter en mairie, document obligatoire dans nos cimetières communaux.

Dans un second temps, nous avons établi un plan numérique afin de répertorier l'ensemble des concessions et recherchant les personnes inhumées dans chacune d'elle.

Actuellement, dans la 3e phase de travail, nous mettons à jour les dossiers tenant compte des paiements de concessions en terre et des columbariums. Ainsi, certaines personnes ont déjà réceptionné nos courriers, et d'autres vont les réceptionner. Le paiement d'une concession a un caractère réglementaire vous donnant droit à l'occupation de terrain commun pour une durée de 30 ans sur notre commune. Sans paiement, le concessionnaire n'a plus ce droit sur la concession et cette dernière revient en terrain commun, à la propriété de la commune. Ainsi, notre travail est d'assurer cette continuité d'un point de vue légale, autant pour nous que pour vous.



Vous pourrez voir également que nous avons mis en place un nouveau columbarium cette année, étant donné qu'il ne reste plus que 2 cases de disponibles sur les précédents.

Par ailleurs, faisant partie depuis septembre 2021 de la réserve biosphère mondiale, étant toujours plus en accord avec les normes environnementales, la commune met en place des zones qui feront l'objet de fauchage tardif dont le cimetière fera partie. Vous retrouverez une signalétique vous faisant découvrir le procédé et ses avantages.

ICI nous pratiquons la FAUCHE TARDIVE

La commune de Mittersheim gère différemment l'entretien de cet espace. Nous créons ainsi un ***réservoir de biodiversité*** où le cycle de la nature est parfaitement respecté.

GESTION :
Remplacer des tontes régulières par des fauches bi-annuelles sur la surface centrale.

AVANTAGES :
Les plantes naturelles ont la possibilité de mener à terme leur cycle, de grainer et de se reproduire.
De nombreux animaux y trouvent nourriture, gîte et abri, indispensables à leur survie.
Les insectes butineurs peuvent profiter du nectar des fleurs.
La pollinisation est favorisée.

RICHESSE IGNOREE :
Les prairies abritent des espèces animales et végétales qui interagissent. Une prairie bien gérée réunit les conditions pour l'établissement de cet équilibre naturel et durable entre les espèces.
La poursuite de cette gestion sur plusieurs années permet de favoriser la réapparition de plantes disparues et la multitude des petits êtres vivants qui en dépendent.



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

DATES A RETENIR

Assemblée Générale

fin mars

Collectes



L'association de donneurs de sang bénévoles affiche un nombre de donneurs de sang stable et même en légère progression avec l'arrivée de nouveaux donneurs.

Les donneurs apprécient toujours le repas offert par l'association après le don. Malheureusement, les aides dont nous pouvons bénéficier sont de plus en plus limitées, ceci pouvant fragiliser la santé financière de l'association. Néanmoins, nous n'avons jamais arrêté durant le COVID, grâce à des membres toujours présents !

La vente annuelle de calendriers permet de continuer à assurer une collecte de qualité.

Le président

FIXARIS Damien

Mitt'Him

Mitt'Him tous ensemble : un festival de musique chrétienne digital et interactif !



Malgré les obstacles, 2021 a été une année riche pour Mitt'Him et nous sommes reconnaissants pour les partenaires, donateurs, bénévoles, artistes qui ont contribué au succès de la neuvième édition du festival Mitt'Him, Mitt'Him

Tous Ensemble ! Suite à la crise sanitaire, les organisateurs du festival Mitt'Him ont dû repenser le festival dans sa globalité. Pour la deuxième année consécutive, les équipes du festival se sont lancées dans le pari un peu fou d'organiser un festival de musiques chrétiennes 100% digital et interactif le 16 et 17 juillet 2021 !



Neuf artistes, dont deux à distance, ont proposé des concerts de qualité accompagnés de musiciens exceptionnels. Pour recréer le lieu du festival, qui se veut convivial et accueillant, les équipes de Mitt'Him ont mis en place, pour cette édition 2021 un peu particulière, une map interactive où les festivaliers ont pu se rencontrer et échanger virtuellement. Les internautes ont également pu interagir et poser leurs questions en direct aux artistes et invités.

Enfin, un espace d'écoute et prière, par WhatsApp et sur la map, ont également été mis à la disposition des internautes.

Nous sommes très fiers d'avoir pu recenser plus de 10 000 vues uniques durant les deux jours. La neuvième édition étant passé, les équipes sont déjà en train de travailler sur la prochaine !

La dixième édition du festival Mitt'Him s'annonce exceptionnelle avec tout d'abord un retour dans son village de naissance, Mittersheim, après deux ans d'absence, du 22 au 24 juillet 2022 !

Au programme de cette dixième édition, comme chaque année, des artistes de différents styles de musiques venant des quatre coins de la France. Mitt'Him invitera également les artistes et partenaires qui ont marqué les neuf dernières années pour des concerts et moments qui s'annoncent uniques. Vous pourrez aussi bénéficier de différentes infrastructures pour les petits et les grands : animations, activités sportives, une restauration sur place, des ateliers pour les enfants, des possibilités de logement et bien d'autres surprises. Alors, n'attendez plus et bloquer d'ores et déjà les dates du 22 au 24 juillet 2022. Toutes les infos sur : https://mitthim.fr .

Nos aînés sont le cœur de notre village.
Ils sont la mémoire de l'histoire de notre région, nous rappelant nos origines et les combats menés afin de nous permettre de vivre libres et égaux.
Nous sommes fiers de les compter parmi nous et de partager avec eux ces précieux moments.







Mme COUILLAUD	Gisèle	28/07/1918
Mme HERMANN	Elise	03/01/1920
M. RAUCH	Emile	07/10/1925
Mme AUBERT	Marcelle	08/10/1927
Mme PEIFFER	Ernestine	15/12/1927
Mme RAUCH	Liliane	29/11/1929
Mme DAMM	Elfriede	30/01/1931
Mme BOUSCH	Yvonne	05/07/1931
Mme Mme GERMAIN	Marie	18/07/1931
M. GAUTHIER	Irma	28/12/1931
M. KURZ	Charles	17/09/1932
M. SIMON	Claude	07/04/1933
M. KHOUMRI	Amar	09/07/1933
Mme EHRET	Marcelle	19/07/1933
M. POINSIGNON	Mansuy	04/04/1934
M. PFLAUM	Fridolin	08/01/1935
M. KARCHER	Rémi	17/05/1935
Mme DE TOGNI	Marlise	09/06/1935
Mme HAFER	Marie	11/07/1935
Mme DALANJI	Jacqueline	21/07/1935
Mme POINSIGNON	Marie	22/09/1935
Mme HETZEL	Lydia	31/12/1935
Mme KUNEGEL	Adrienne	01/02/1936
Mme POINSIGNON	Mathilde	29/09/1936
Mme GRABHERR	Anne	05/11/1936
Mme PFLAUM	Catherine	22/02/1937

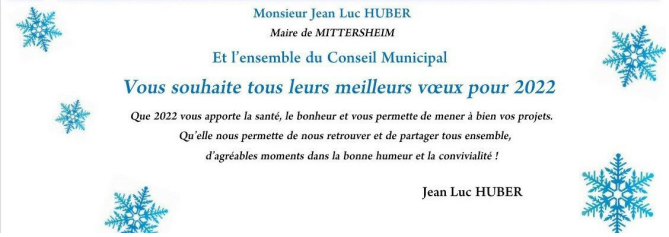
Mme KARCHER	Chrisitiane	27/04/1937
Mme LESLE	Antoinette	05/09/1937
M. MATHIS	Gilbert	11/09/1937
Mme DISCHER	Caroline	22/03/1938
Mme KARCHER	Hélène	29/04/1938
M. DISCHER	Gérard	09/06/1938
Mme SORGIUS	Christiane	23/06/1938
M. DE TOGNI	Mario	23/07/1938
Mme SCHMITT	Eliane	13/10/1938
M. DURMEYER	Jean	29/01/1939
Mme KLEIN	Marie	18/06/1939
Mme LESQUIR	Marguerite	20/07/1939
M. KUNEGEL	Martin	01/09/1939
M. LITTNER	Jean-Claude	20/12/1939
M. JUNG	Joseph	30/12/1939
Mme BERG	Annette	26/08/1940
M. HECKMANNS	Jurgen	14/08/1940
M. HETZEL	Gustave	19/10/1940
Mme MATHIS	Caroline	14/12/1940
M. MATHIEU	René	24/03/1941
Mme CHALL	Anne	30/03/1941
Mme GLIMM	Irène	26/05/1941
M. BERNARD	Joseph	02/07/1941
Mme HETZEL	Elfriede	12/12/1941

En raison des mesures sanitaires,
la municipalité ne souhaite pas
organiser la traditionnelle
fête des aînés de début d'année.
Dans l'attente de pouvoir se retrouver,
un panier garni a été offert,
et nous vous souhaitons
tous nos vœux de bonne santé.



Regroupement avant la distribution des paniers.



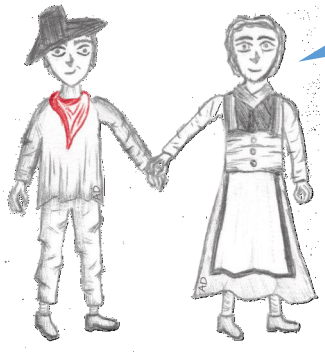


Ils sont arrivés en 2021.
Félicitations aux heureux parents !!!



CACCIOLATO Mya, le 22/03/21
FUCHS Timéo, le 16/10/21
PFALZGRAF Douglas, le 13/01/21
SIBY Melvyn, le 26/06/21

Nous souhaitons prospérité et bonheur dans la vie de nos heureux pacsés.



SEMMET Frédérique
et MILLER Camille
le 21/06/2021



Nous avons perdu des voisins, des amis, des membres de nos familles.

Nous présentons nos très sincères condoléances aux familles et aux proches.

ALTEN Harald, le 04/05/21
BECKER née SCHAMBER Else, le 09/12/21
DUFOUR veuve EDEL Aline, le 17/11/21
GAPP Joseph, le 14/11/21
KLEIN née WEISS Claudine, le 14/07/21
KUNEGEL Joseph, le 05/03/21
LAGENETTE Bernard, le 20/10/21
LUTZ née BERG Marie-Madeleine, le 06/02/21
PILAREK Gérard, le 26/04/21
POINSIGNON Médard, le 05/01/21
WINKLER née SCHILT Octavie, le 02/12/21



Arrivée et Départs

Nous avons accueilli Alison HERMOSILA qui occupe un poste à temps partiel en tant que secrétaire dans notre commune. Elle vient prêter main forte à Marina en particulier dans le domaine de l'urbanisme et de la gestion et mise à jour des données du cimetière communal. Nous lui souhaitons la bienvenue.
Alison remplace Sandrine MAIN, partie vers d'autres horizons et à qui nous souhaitons bonne continuation.





Après plusieurs années au service de notre commune en tant qu'éducateur, Charles GACHENOT a fait valoir ses droits à la disponibilité.
L'ensemble de l'équipe municipale te remercie pour le travail accompli durant toutes ces années, ton adaptation aux divers tâches confiées et te souhaite une belle réussite dans ton nouveau projet.



De même, nous souhaitons bon vent à Damien DAUB qui est également parti pour de nouveaux projets.

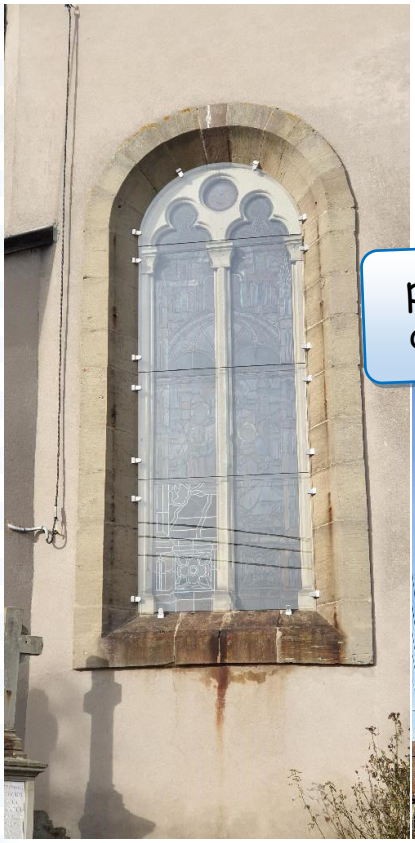


Evénements 2021





matinée nettoyage le 16 octobre



protections des vitraux









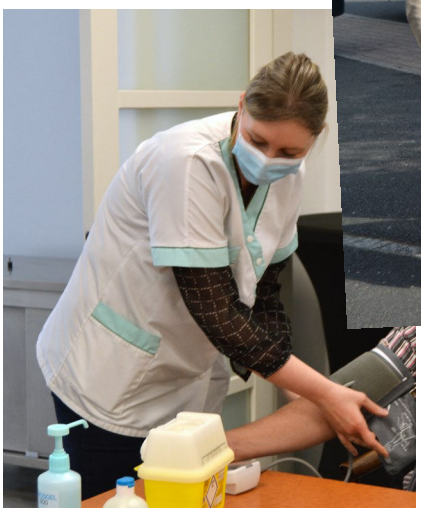
réfection des ponts

Vaccination anti covid









Le D. Weinling et quelques infirmières sont venus réaliser les campagnes de vaccination organisée au printemps pour protéger nos administrés. Cela s'est passé dans la salle polyvalente ou le bus vaccinodrome, pour les personnes de plus de 75 ans et celles souffrant de comorbidité.
Nous remercions aussi Guy MULLER qui a assuré le transport des personnes ne pouvant se déplacer.

Elections





Dispositions spéciales et faible participation pour les départementales et les régionales en juin.



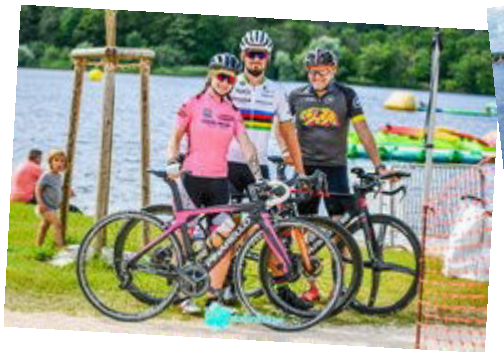
800 sportifs pour la 9e édition du **triathlon**, le 1er août. Il faudrait qu'on y participe un jour !



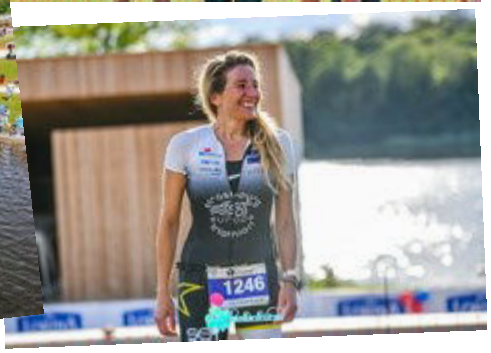














Il n'y avait pas que des **tracteurs** lors de leur traditionnelle fête le 15 août.

























Octobre Rose
J'ai couru un peu
cette année,
sous le regard amusé
des cigognes.
Vous m'avez vu ?



Soutenons nos Restaurateurs





L'opération a bien fonctionné au printemps. Une équipe de France 3 est venue faire un petit reportage.









marche gourmande
28 août

L'Amicale des Sapeurs Pompiers a procédé à la vente des brioches de l'amitié au mois d'octobre.



Les 150 brioches vendues ont permis de récolter 720 euros pour l'UNAPEI et les personnes en situation de handicap intellectuel.

Merci à tous pour vos dons.

Commémoration du 11 novembre















A l'issue de la cérémonie, la Compagnie des Sapeurs Pompiers de Mittersheim a présenté son nouveau fanion avec ses couleurs et l'écusson du corps départemental de Moselle.



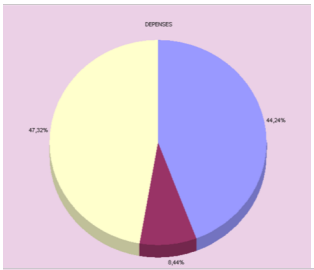


PORT

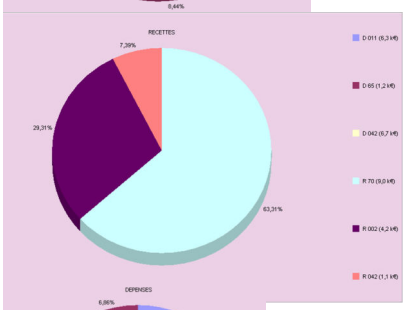
Budget du port

Atout touristique complémentaire pour notre commune.

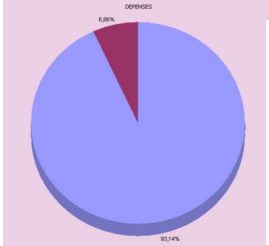
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	**Désignation**	**Montant**
011	Charges à caractère général	6 289,91
65	Autres charges de gestion courante	1 199,81
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 726,85
	TOTAL DEPENSES	**14 216,57**



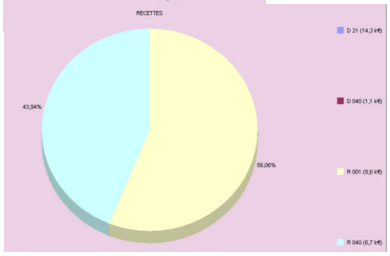
Recettes de fonctionnement		
Chapitre	**Désignation**	**Montant**
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	9 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	4 166,57
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 050,00
	TOTAL RECETTES	**14 216,57**



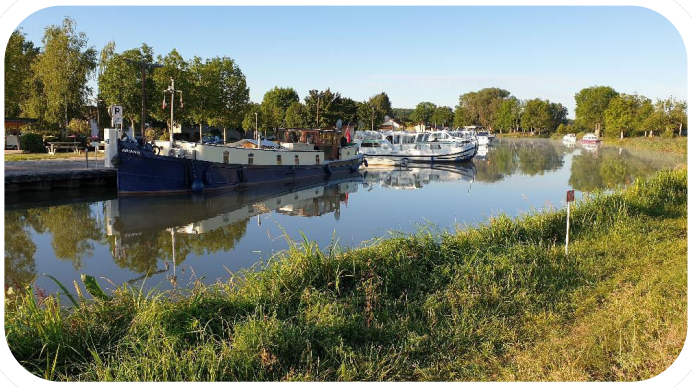
Dépenses d'investissement		
Chapitre	**Désignation**	**Montant**
21	Immobilisations corporelles	14 259,51
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 050,00
	TOTAL DEPENSES	**15 309,51**



Recettes d'investissement		
Chapitre	**Désignation**	**Montant**
001	Excédent d'investissement reporté	8 582,66
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 726,85
	TOTAL RECETTES	**15 309,51**





















Borne de réparation vélo.



Réfection des escaliers
par la VNF.
(accès règlementé)



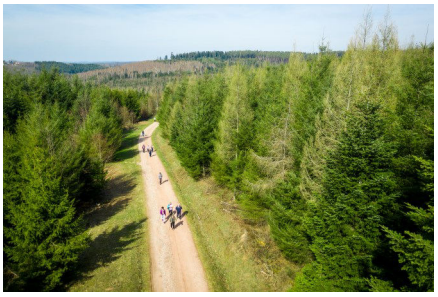
.La Moselle Sud, reconnue 15ème Réserve de Biosphère par l'UNESCO

Le 15 septembre 2021 la Moselle Sud est reconnue 15ème Réserve de Biosphère de France par l'UNESCO, cette demande de Reconnaissance a été portée par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Sarrebourg, en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Lorraine, les Communautés de communes de Sarrebourg Moselle Sud, des Pays du Saulnois et de Phalsbourg.

Le long travail de concertation mené avec les acteurs privés et publics a permis de mettre en évidence la richesse en matière de biodiversité sur le territoire. La biodiversité, par définition, désigne la diversité des espèces vivantes (micro -organismes, végétaux, animaux) présentes dans un milieu.

La Moselle Sud est une véritable mosaïque de paysages, d'écosystèmes et de patrimoines préservés, qu'il est nécessaire de protéger. L'eau omniprésente structure le territoire et traverse ses paysages, la forêt s'étend sur 50 000 hectares et représente la moitié de sa surface.

La Moselle sud, un réservoir de biodiversité à haute valeur écologique qui lui vaut aujourd'hui une Reconnaissance Internationale en tant que **Réserve de Biosphère Moselle Sud**. Son périmètre se compose de 138 communes pour 1 400 km2 et se répartit en plusieurs espaces :



Le Pays des étangs et la haute vallée de la Seille à l'ouest,

La Vallée agricole de la Sarre au centre,

Les massifs forestiers des Vosges à l'est.

L'ensemble de ces espaces recèlent des caractéristiques propres en matière de patrimoine naturel, culturel et historique d'intérêt régional, national ou international. Autant de milieux qui hébergent des espèces différentes, parfois de passage, et parfois uniques au monde.

Qu'est qu'une Réserve de Biosphère ?

Les Réserves de biosphère sont des zones comprenant un écosystème ou une combinaison d'écosystèmes terrestres et côtiers/marins, reconnus au niveau international dans le cadre du programme de l'UNESCO - L'homme de la Biosphère - (MAB-Man and the Biosphere). On en dénombre 714 de par le monde et désormais 16 en France. Leur but est de promouvoir une relation équilibrée entre les êtres humains et la biosphère et d'en faire la démonstration.

Dans le cadre de la réalisation de leurs objectifs, les Réserves de biosphère cumulent 3 compétences distinctes :

- ***La conservation des écosystèmes, des paysages, des espèces et de leurs patrimoines génétiques**, aussi bien dans les zones naturelles que celles exploitées par l'agrosylviculture, la pêche, la chasse, le tourisme ou toute autre activité,*
- ***Le développement économique et social**, respectant la nature et la culture locale. La population locale a un rôle à jouer dans la gestion durable de son territoire,*
- ***Les Recherches scientifiques, études et observations** continues de l'environnement, la formation et l'éducation du public (des jeunes en particulier).*

Conscient des opportunités de développement durable et de préservation du patrimoine naturel, la Moselle Sud s'est fixée comme missions :

- **Le développement de l'offre touristique nature** en adéquation avec un usage durable des ressources,
- **Le soutien à l'éducation à l'environnement**, aux associations et à la valorisation de l'existant,
- **L'accompagnement des agriculteurs** dans leurs pratiques durables pour favoriser la biodiversité et les circuits courts.

La Réserve de Biosphère Moselle Sud est un projet de territoire ambitieux qui se construit pour l'avenir autour d'expérimentations du développement durable et de la transmission aux générations futures, tout en garantissant la conservation de son patrimoine naturel et culturel.



Pour plus d'informations sur les actions de la Réserve de Biosphère, contacter :
Emmanuel FURTEAU - Chef de projet réserve de biosphère | PETR Pays de Sarrebourg - e.furteau@pays-sarrebourg.fr

unesco
Réserve de biosphère de Moselle Sud

sarrebourg moselle sud émotions nature

Plongez au cœur de la biodiversité sur le territoire de Sarrebourg Moselle Sud



Vivez une expérience originale juste à côté de chez vous. Une exposition photo à ciel ouvert est installé depuis cet été le long du canal de la Sarre ente Mittersheim et Languimberg sur 17,5 km de sentier.

Cette exposition ; « la biodiversité au fil de l'Oh ! » est une invitation à découvrir au travers de 15 photographies l'exceptionnelle mosaïque biologique du territoire entre terre et eau, exposées sur des panneaux grandeur nature. L'une des thématiques est consacrée aux forêts du pays de Sarrebourg, l'autre aborde les écosystèmes présents le long des canaux et des étangs.

Le parcours est accessible depuis le port de Mittersheim à pied ou à vélo, avec la possibilité de louer des vélos au camping du Lac Vert de Mittersheim.

Envie d'une découverte plus insolite ? Vous pouvez louer un bateau sans permis pour voguer au rythme de l'eau et contempler la beauté de notre biodiversité !

Cette initiative a été menée par le Pôle tourisme de la Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud dans sa mission de promotion touristique, dont l'objectif est d'ouvrir la voie à la sensibilisation de la biodiversité du territoire, en lien avec la toute récente Reconnaissance **Réserve de Biosphère Moselle Sud** par l'UNESCO.

Information sur www.tourisme-sarrebourg.fr – 03 87 03 11 82 – contact@tourisme-sarrebourg.fr

Terres d'Oh ! c'est la destination pour les amoureux d'activité pleine nature. Son périmètre s'étend de Sarreguemines jusqu'à Gondrexange et de Lagarde à Phalsbourg. Plus de 1000 km de sentiers pédestres balisés, plus de 100 km de canaux, plus de 480 km de pistes cyclables et des paysages à couper le souffle ;

Côté Actu

Terres d'Oh ! a participé au Marché Paysan de Mittersheim le 21 juillet dernier avec un stand permettant de découvrir toutes les richesses du territoire au fil de l'eau. En plus de sa vocation touristique, Terres d'Oh ! a organisé avec l'association TNSA (Terres Neuves Sauvetage Aquatique), une démonstration de sauvetage dans le lac de Mittersheim. On a pu y découvrir 5 boules de poils de 80kg secourir chacun à son tour un animateur en situation d'urgence. Une animation qui a réuni de nombreux visiteurs et qui a séduit autant les petits que les grands !

Côté Communication

Terres d'Oh ! est désormais doté de 5 vidéos thématiques donnant toute envie aux visiteurs lointains et de proximité de s'adonner à une multitude d'activités sportives et culturelles pour toute la famille : les sorties à vélo, les activités nautiques, les circuits de randonnées ainsi que la découverte du patrimoine et les séjours nature. Impossible donc de s'ennuyer en Terres d'Oh ! Ces vidéos sont désormais diffusées sur le panneau à messages variables de VNF au Port de Mittersheim.

Cet été, un agent VNF a eu pour mission la pose du logo de Terres d'Oh ! sur les pistes cyclables le long du Canal de la Marne au Rhin avec une extension au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, nouvel adhérant à l'Association. Les logos ont également été rafraîchis le long du canal de la Sarre.

Grande nouveauté 2021, la sortie de la brochure « Le Patrimoine au fil de l'Oh ! » afin de découvrir l'ensemble des richesses culturelles depuis les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin. Cette brochure est disponible dans les Offices de Tourisme, chez les partenaires de Terres d'Oh ! ainsi que sur le site internet de Terres d'Oh ! www.terres-d-oh.com



Le tourisme fluvestre, c'est la nouvelle tendance pour s'activer en plein air !

Retrouvez tous nos séjours sur www.terres-d-oh.com et sur Facebook.

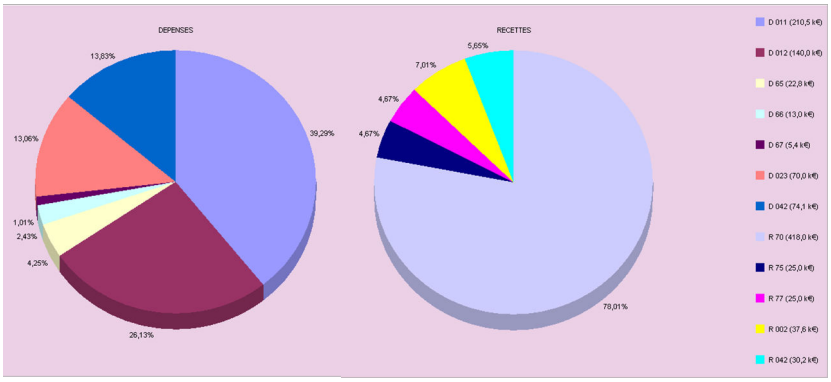
Zone de Loisirs

Budget du camping et du Centre Nature et Sport

La zone de loisirs, richesse de notre village, avec sa nouvelle place centrale et l'ensemble des aménagements qui permettront d'accueillir le public dans un cadre réactualisé, en toute sécurité avec des places de parkings en conséquence.

Dépenses de fonctionnement		
Chap.	***Désignation***	***Montant***
011	Charges à caractère général	210 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	140 000,00
65	Autres charges de gestion courante	22 788,75
66	Charges financières	13 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 426,53
023	Virement à la section d'investissement	70 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	74 084,72
	TOTAL DEPENSES	**535 800,00**

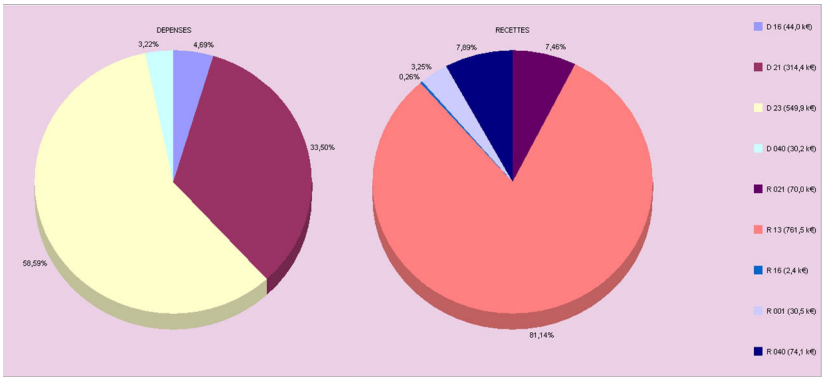
Recettes de fonctionnement		
Chap.	***Désignation***	***Montant***
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	418 000,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00
77	Produits exceptionnels	25 000,36
002	Excédent de fonctionnement reporté	37 552,76
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 246,88
	TOTAL RECETTES	**535 800,00**



Camping

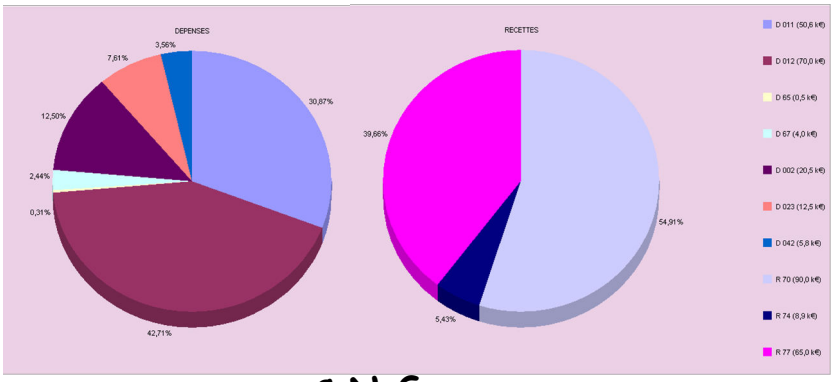
Dépenses d'investissement		
Chap.	***Désignation***	***Montant***
16	Emprunts et dettes assimilés	44 000,00
21	Immobilisations corporelles	314 380,67
23	Immobilisations en cours	549 934,06
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 246,88
	TOTAL DEPENSES	**938 561,61**

Recettes d'investissement		
Chap.	***Désignation***	***Montant***
021	Virement de la section de fonctionnement	70 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	761 546,38
16	Emprunts et dettes assimilés	2 400,00
001	Excédent d'investissement reporté	30 530,51
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	74 084,72
	TOTAL RECETTES	**938 561,61**



Dépenses de fonctionnement		
Chap.	***Désignation***	***Montant***
011	Charges à caractère général	50 602,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	70 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00
67	Charges exceptionnelles	4 006,35
002	Déficit de fonctionnement reporté	20 484,84
023	Virement à la section d'investissement	12 468,91
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 833,66
	TOTAL DEPENSES	**163 896,00**

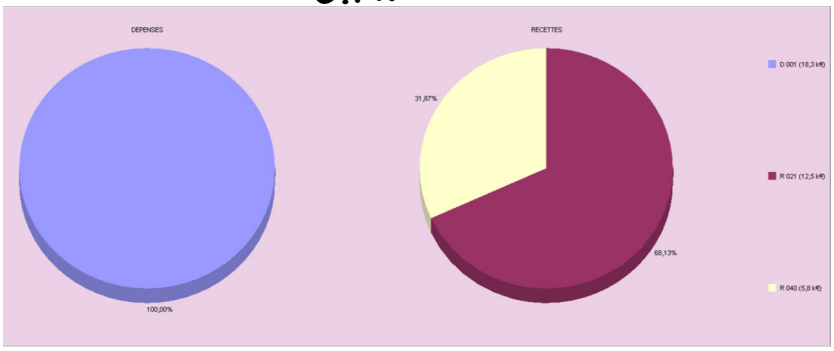
Recettes de fonctionnement		
Chap.	***Désignation***	***Montant***
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	90 000,00
74	Subventions d'exploitation	8 896,00
77	Produits exceptionnels	65 000,00
	TOTAL RECETTES	**163 896,00**



C.N.S.

Dépenses d'investissement		
Chap.	***Désignation***	***Montant***
001	Déficit d'investissement reporté	18 302,57
	TOTAL DEPENSES	**18 302,57**

Recettes d'investissement		
Chap.	***Désignation***	***Montant***
021	Virement de la section de fonctionnement	12 468,91
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 833,66
	TOTAL RECETTES	**18 302,57**







Encore quelques travaux pour être prêt cet été.



















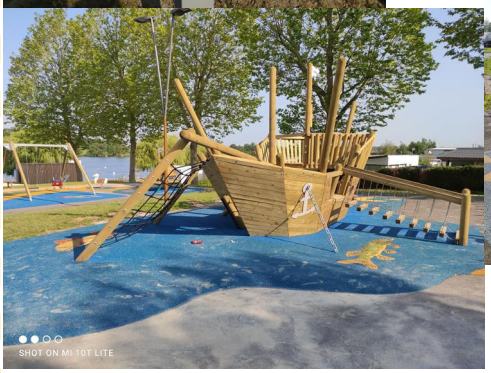


J'irai bien dans cette aire de jeux, mais je suis trop grande.









Heureusement il y a des animations et les colos...





















Journée Flottub avec l'AAPPMA Mittersheim



Distribution à toute heure sur le camping l'été et l'hiver au village.





Camping coté nature.





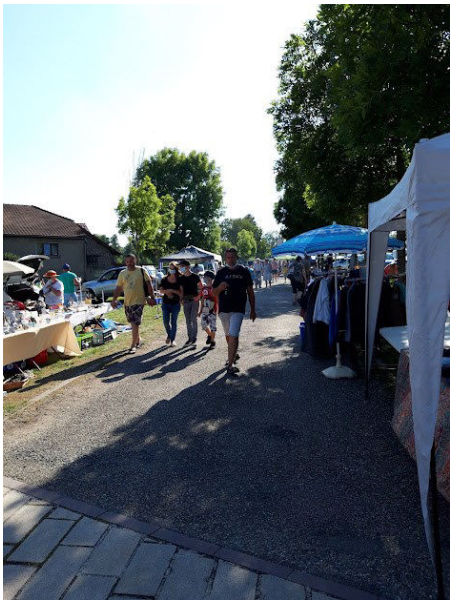
Petite promenade entre deux points d'eau.

Union Sportive Mittersheim

Après une année 2020 pleine de surprises dues à la Covid, l'USM Voile et Aviron a su réagir. En respectant les consignes sanitaires recommandées, les animations prévues ont pu se réaliser.

L'école de voile s'est ouverte tous les samedis après-midi, et parfois à d'autres moments, pour pouvoir satisfaire les désirs de chacun. Cette année le nombre de membres a considérablement augmenté. La voile « famille » s'est développée grâce à nos bateaux « Mini -Croiseurs » — embarcations très stables même par gros temps. De nouveaux jeunes sont venus renforcer les effectifs. Toutes ces actions ont pu être menées à bien grâce à la disponibilité des bénévoles du club.

Par ailleurs une convention a été signée avec le ministère de la justice afin d'accueillir des adolescents en difficulté.



Cette année, la brocante a pu avoir lieu et s'est déroulée dans d'excellentes conditions, ce fut peut-être la plus belle de la vingtaine organisée par le club.

Parmi les projets 2022, lors de l'Assemblée Générale de la saison 2021, qui devrait se tenir début mars, il sera évoqué l'affiliation à la Fédération Française de Sport Adapté. En effet l'USM dispose de matériel et d'un encadrement compétent.



La saison pour l'aviron ne fut pas une saison comme les autres. En effet la pratique indoor a dû s'arrêter rapidement en présentiel, mais elle a pu continuer en connecté. Cela permet d'obtenir la 35e place nationale pour le club sur un total de 450 clubs français.

Les entraînements en bateaux individuels ont pu se faire dès janvier et aboutir à de belles places d'honneur, lors des régates de juin dans les Ardennes, à Pont-à-Mousson et au Luxembourg.

L'été a permis de faire découvrir l'activité à un nombre important d'élèves des collèges d'Albestroff et de Château-Salins.

Jean-Pierre Gachenot, président.



Yachting Club de Nancy

Visite au Yachting Club de Nancy… des passionnés…un plan d'eau… la Voile !

Une nouvelle saison vient de s'écouler… enfin pas tout à fait… deux saisons !

COVID s'est invité très longtemps… trop longtemps.

Enfin, nous avons retrouvé le chemin des compétitions avec nos amis issus des clubs de voile du département.

Nous avons pu de nouveau ouvrir nos portes, dans le respect des règles de distanciation et des préconisations gouvernementales et de la Fédération Française de Voile, pour faire découvrir notre sport de plein air.

Nous nous sommes essayés à la nouvelle pratique du Wing…

Catamarans, optimists, lasers, X4, 4.70, 5.10, Néo 4.95 (pratique handivoile), planches à voile, paddles… ont fait le bonheur de nos adhérent(s) et de nos visiteurs.

Sous la responsabilité de nos Brevets d'Etat, et en partenariat avec le Service des Sports de la Ville de Nancy et de l'association Réalise, nos stages d'initiation et de perfectionnement ont pu être réorganisés pour des jeunes avides de découverte.

Quant au NEO 495, destiné aux personnes en situation de handicap, il a permis de faire découvrir la voile à des personne qui n'auraient jamais pensé pouvoir un jour monter sur un bateau. Il a même terminé 1er en régate en Belgique.

Nous espérons que 2022 sera riche d'évènements comme en 2019… avec la reconduction des régates Néo 495 et traditionnelles, l'organisation sur trois week-ends de régates retenues comme « Manifestations Grand Est » le championnat promotionnel de Windsurf, le Challenge Alsace-Lorraine en modélisme naval radiocommandé et l'Open de la Caravelle. Une reconnaissance du travail fourni depuis des années par les bénévoles du YCN.

En dehors de ces rendez-vous de compétition, l'activité de voile familiale et de formation se fera toute la saison (ouverture le 3ème dimanche de mars).

Quel que soient vos envies et votre niveau… les membres diplômés et formés du Yachting Club de Nancy sont là pour vous !! Alors n'hésitez pas à consulter notre site (http://ycnancy.free.fr) et prenez contact (hp54@orange.fr 0607872753 ou c.peccard@free.fr 0675190673) pour une petite visite et vous essayer à la



Wing… initiation

Optimists : tous ensemble





Ça souffle !







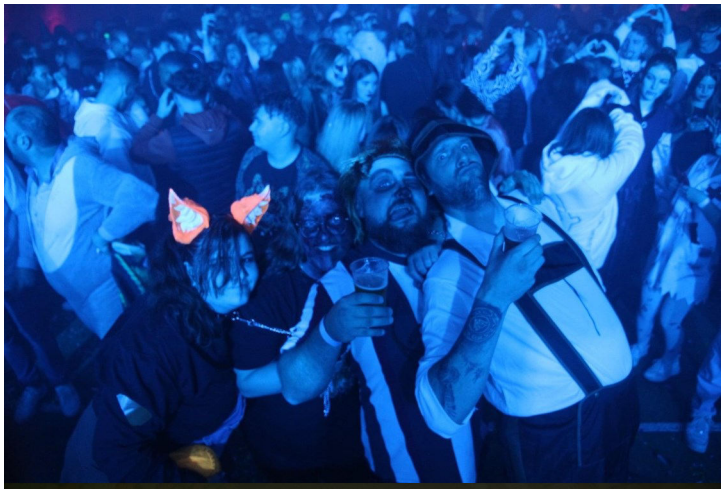






Concerts Friends First

cet été et à Halloween















MAFU TAPU
cœur sacré
Wallis Futuna
17/18 juillet

Marché du
Terroir
21 juillet





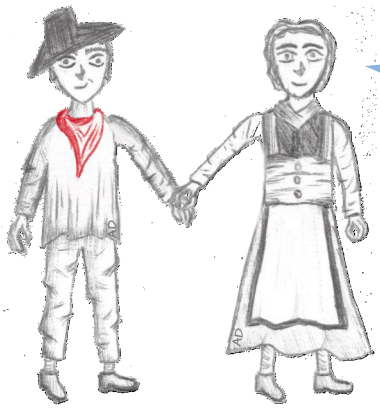












Un peu d'histoire avec l'Eglise St Hubert et sa Grotte de Lourdes

L'église St Hubert étant actuellement en restauration, il est bon de retrouver des archives pour en informer les habitants et paroissiens de l'héritage du patrimoine cultuel de leurs aînés. L'édifice église catholique St Hubert a été construit en 1785 et réaménagé au XIXème siècle.

En entrant dans l'église tout visiteur est frappé par la grandeur du lieu. Instamment le regard se porte sur le chœur et son altérité : Une grande niche en relief qui met en scène de superbes statuts représentant Saint Hubert chasseur frappé par la vision de la croix du Christ entre les bois d'un majestueux cerf blanc dix-cors.

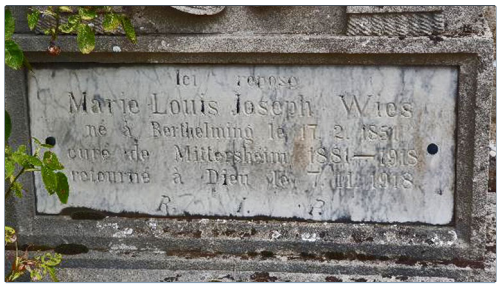
Commande et règlement par l'abbé Wies curé

Ces décors ainsi que les deux vitraux du chœur (la Sainte Famille et le couronnement de Marie), ainsi que la grotte de Lourdes à l'extérieur et un caveau enterré ont été réalisés en 1893 sous la commande de l'abbé Joseph Wies, curé de la paroisse et financés par ses propres deniers. Dans le rapport de la séance de Quasimodo (1er dimanche après Pâques, autrefois jour de réunion des membres du conseil de fabrique, il est inscrit dans le livre des délibérations à la date du 9 avril 1893, le règlement par l'Abbé Joseph Wies avec ses finances personnelles.

A l'extérieur, de cet ajout du chœur avec St Hubert, a été réalisé une copie de la grotte de Lourdes avec les statues de Notre Dame et de Ste Bernadette Soubirous. Sous la grotte l'abbé Wies avait fait réaliser un caveau pour sa propre inhumation. Mais lors de son décès le 7 novembre 1918, alors que les hommes étaient au front, personne ne connaissait l'accès de ce caveau. En désespoir de cause l'abbé Wies a été enterré dans une nouvelle tombe érigée à gauche de la grotte. Ce n'est que lors de l'inhumation de l'Abbé Victor Mazeram curé de la paroisse de 1951 jusqu'à son décès le 27 décembre 1962 que le caveau sous la grotte a été utilisé.







ST HUBERT patron de l'église

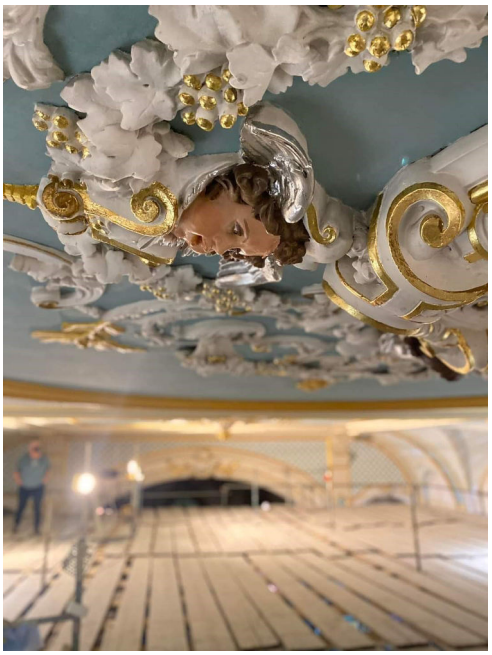
Hubert, de haute noblesse Franque, fils d'un duc d'Aquitaine, descendant des rois mérovingiens né en 656 à Toulouse, maître du palais d'Austrasie (Lorraine) époux de Floribane, fille de Dagobert, qui meurt en couche lui donnant un fils Floribert. Hubert riche, célèbre en Gaulle pour son intelligence et sa bonté, est passionné de chasse. Un vendredi Saint il part chasser seul au fond des bois lorsqu'un grand cerf blanc dix-cors bondit d'un fourré avec dans ses bois la croix lumineuse de Jésus- Christ. Il entendit une voix qui lui disait « **Hubert ! Hubert ! Jusqu'à quand poursuivras-tu les bêtes dans les forêts ? Jusqu'à quand cette vaine passion te fera-t-elle oublier le salut de ton Ame** ». Hubert, saisi d'effroi, se jeta à terre et demanda « **Seigneur ! Que faut-il que je fasse ?** » « **Va donc, auprès de Lambert, mon évêque, à Maastricht. Convertis-toi. Fais pénitence de tes péchés** ». Hubert abandonne palais et richesses, renonce aux honneurs, à toutes les vanités de ce monde et consacre à Dieu le reste de sa vie, il devient le disciple de St Lambert et à sa mort Hubert lui succède comme évêque de Tongres-Maastricht, il se dévoue aux pauvres et aux malades. Hubert mourut de gangrène le 30 mai 727 et fut enseveli dans l'abbatiale Saint Pierre de Liège qu'il avait fondé. Son fils Floribert lui succéda comme évêque de Liège. St Hubert est fêté le 3 novembre comme le saint patron de la Belgique, de Liège, du Grand- Duché du Luxembourg, des chasseurs avec leurs chiens et chevaux, des forestiers, des bouchers, des opticiens, des mathématiciens. St Hubert est le Saint patron de Mittersheim.

La grotte du Lourdes

Depuis toujours la grotte de Lourdes est entretenue et fleurie par des bénévoles. Il est de coutume lors des processions de s'arrêter pour saluer Notre Dame. Malheureusement en 2020 le feu a endommagé une partie du lieu et surtout noirci l'ensemble. Chaleureux remerciements aux volontaires qui ont redonné à la grotte sa beauté. La fermeture de la grille ouvragée qui en permet la découverte, mais en interdit l'entrée, est devenue malheureusement indispensable pour éviter tout nouvel incident. Nous remercions Marie-Thérèse et Claudine qui entretiennent ce lieu, ainsi que les personnes offrant fleurs et lumignons en l'honneur de Notre Dame, ce qui permet un embellissement continu de la grotte.

Cet article a été réalisé en collaboration avec Mme Michelle POIROT et M. Roger BURG que nous remercions pour leur dévouement tout au long de l'année.





BOUGEZ EN MOSELLE SUD !

Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud

DEUX SERVICES DE LOCATION DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Louez un vélo à assistance électrique pour vous déplacer sans effort jusqu'à 25km/h sur les 120 km de pistes cyclables traversant le territoire.

SE DÉPLACER À VÉLO

Réservez un vélo électrique :

Agence iSibus : 1 rue de la Gare **0 800 710 36**
Office de tourisme : Place des Cordeliers **03 87 03 11 82**

Tarifs	Jour	3 Jours	Semaine	Mois
A l'agence iSibus	-	-	15 €	50 €
A l'office de Tourisme	5 €	10 €	15 €	-

GAREZ VOTRE VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ EN GARE DE SARREBOURG

- **45 places sécurisées** : accès par badge
- **10 emplacements pour recharger gratuitement** son vélo à assistance éléctrique



Tarif : 10€ /an

Pour accéder au local :
Contactez l'office de tourisme
03 87 03 11 82



LES BORNES DE RÉPARATION

8 bornes de réparation vélo en libre-service sont installées sur le territoire (Sarrebourg, Réding, Vasperviller, Mittersheim, Languimberg, Hesse). Grâce à une large palette d'outils vous avez la possibilité d'effectuer des réparations courantes (regonfler un pneu, resserrer un frein, remplacer un accessoire...).

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR COVOITURER

Le covoiturage est une réponse majeure aux enjeux de mobilité dans un territoire comme le nôtre où la voiture individuelle représente plus de 83% des déplacements domicile-travail.

C'est pourquoi la Communauté de Commune Sarrebourg Moselle Sud s'engage à verser une prime pour encourager cette pratique plus économe et respectueuse du climat.



PASSAGER
TRAJETS OFFERTS

CONDUCTEUR
JUSQU'À 5€ / TRAJETS*

*Prime de 2 à 5€ au conducteur par trajet et par passager

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Référencez votre parcours quotidien sur l'application « BlaBlaCar Daily »
- Trouvez un covoitureur et effectuez votre trajet
- L'intercommunalité verse la prime de covoiturage au conducteur via l'application

Plus d'informations sur : www.cc-sms.fr/co-voiturage

Téléchargez l'application :

DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud

Plan Climat Sarrebourg Moselle Sud — TERRITOIRE ENGAGÉ POUR NATURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME — AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

BlaBlaCarDaily

NOUVEAU : VOTRE SERVICE D'AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud



Notre Conseiller Habitat vous accueille **sur rendez-vous** à la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud pour répondre à vos questions et vous guider pas à pas vers une rénovation performante de votre logement.

COMMENT ISOLER ? AVEC QUELS MATÉRIAUX ?

QUEL SYSTÈME DE CHAUFFAGE SERAIT LE PLUS ADAPTÉ À VOTRE LOGEMENT ? COMMENT FINANCER VOS TRAVAUX ?

Ce service gratuit d'accompagnement à la rénovation énergétique est porté par la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud avec le soutien de l'ADEME et de la Région Grand-Est.

Prenez rendez-vous avec notre conseiller

Par Téléphone : **03 87 25 89 90**

Par mail : **habitat@cc-sms.fr**

En ligne : **https://ccsms.reservio.com**

Permanence : **ZAC des Terrasses de la Sarre 3 Terrasse Normandie 57400 Sarrebourg**

Retrouvez chaque début de mois le conseiller habitat en Facebook Live sur la page de la **Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud**.

Un moment d'échanges pour obtenir en direct toutes les réponses à vos questions !

Pôle Déchets Pays de Sarrebourg

LE PÔLE DÉCHETS CONSTATE TROP D'ERREURS DE TRI !

En 2020, le Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg enregistre en moyenne 17% de refus de tri, alors qu'auparavant il s'agissait d'environ 9% de refus !



Si l'extension des consignes de tri a permis une progression du recyclage, les erreurs de tri ont quasiment doublé ces derniers mois. Une part importante de ces refus concerne les emballages emboîtés et les nouveaux déchets liés à la crise sanitaire, qui sont des déchets infectieux (masques). Les refus de tri génèrent des surcoûts, mais aussi des risques non négligeables pour la santé des agents de tri (déchets infectieux).

En effet, les emballages déposés dans votre bac de tri sont acheminés au centre de tri de Dieulouard, où ils sont triés pour partie à la main. Les refus de tri (les déchets qui auraient dû être déposées dans votre poubelle d'ordures ménagères ou en déchèteries) sont ensuite réacheminés à la cimenterie de Héming, où ils sont incinérés.

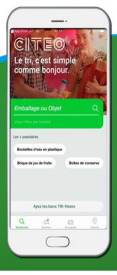
POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS,
LES MASQUES, GANTS, MOUCHOIRS
C'EST DANS
LA POUBELLE
D'ORDURES MÉNAGÈRES.



ON GAGNE TOUS A MIEUX TRIER !

À JETER ?
À RECYCLER ?
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI

App Store · Google play · Windows store



POUR QUE VOS EMBALLAGES SOIENT RECYCLÉS,
C'EST EN VRAC, SANS SAC,
NON EMBOÎTÉS
EN SÉPARANT BIEN LES MATIÈRES.



Le service Pôle déchets du PETR du Pays de Sarrebourg vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année !

PLUS D'INFORMATIONS SUR :
WWW.PAYS-SARREBOURG.FR

Pôle Déchets Pays de Sarrebourg

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches	
Entre **16 ans** et 16 ans et 3 mois (*)	**Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet**, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur www.majdc.fr, afin de faciliter votre convocation.
A **17 ans** (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.
Entre 17 et 25 ans	**Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens** (CAP, BEP, baccalauréat), concours **et permis de conduire**.

() Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25ème anniversaire.*

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



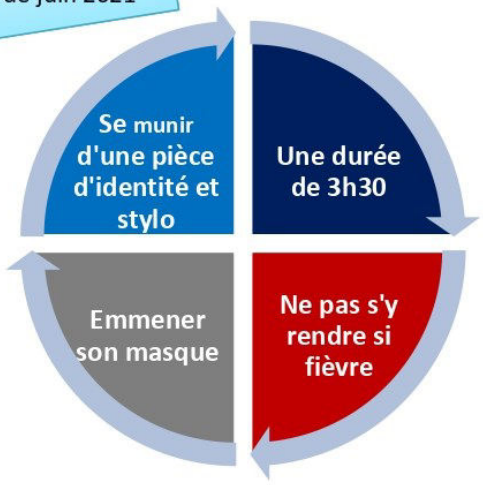
Pourquoi créer votre compte sur www.majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

QUELLES SONT LES MODALITES DE LA JDC DURANT LA CRISE SANITAIRE ?



Reprise de la JDC aménagée en présentiel à compter de juin 2021



ESNJNE septembre 2021









Mittersheim sous la neige en 2021.





Numéros & Horaires

MAIRIE

1 rue des Messieurs 57930 Mittersheim

Permanence ***mardi*** et ***vendredi*** de ***16h à 18h***.

✉ mittersheim@orange.fr

💻 mittersheim.fr

Secrétariat
Marina HUSSON
03 87 07 67 04

Maire
Jean-Luc Huber
06 08 05 17 10

1e Adjointe
Valérie Kremeur
07 68 52 62 63

2e Adjoint
Thierry Killian
06 86 25 69 47

3e Adjoint
Benoît Hermann
07 71 71 25 21

URGENCES

Sapeurs-Pompiers : **18**
SAMU : **15**
Gendarmerie / Police : **17**
Urgences n°Européen : **112**

Secours pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**
Médecin Dr Krantz Bletterer : **03 87 07 60 33**

AGENCE POSTALE COMMUNALE
03 87 07 67 00

Mardi :	**09h00 - 11h30**
Mercredi :	**13h30 - 15h00**
Jeudi :	**09h00 - 11h30**
Vendredi :	**13h30 - 15h00**
Samedi :	**09h00 - 11h00**

